



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 28 avril 2026 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 71

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant)

1	AIX-LES-BAINS	T	ANCIAUX Christèle	
2	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
3	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	
4	AIX-LES-BAINS	T	BRUYERE Daniel	
5	AIX-LES-BAINS	T	CLAVAL Luce	
6	AIX-LES-BAINS	T	CONIGLIO Liliane	
7	AIX-LES-BAINS	T	DELROISE Hubert	Pouvoir de Marina FERRARI
8	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
9	AIX-LES-BAINS	T	GUIGUE Thibaut	
10	AIX-LES-BAINS	T	HUSSON Anaïs	
11	AIX-LES-BAINS	T	LEFAY Anne	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
12	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
13	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	
14	AIX-LES-BAINS	T	PAPOZ Julien	Départ après la 136 <sup>ème</sup> délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	
16	AIX-LES-BAINS	T	ROUPIOZ Claire	Pouvoir de Julien PAPOZ
17	AIX-LES-BAINS	T	TOMASI Pierre	Pouvoir de Christophe MOIROUD
18	AIX-LES-BAINS	T	VASQUEZ Christian	
19	AIX-LES-BAINS	T	VAIRYO Nicolas	
20	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	
21	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
23	CHANAZ	S	CORNETTI Valentin	
24	CHINDRIEUX	T	BARBIER Marie-Claire	
25	CHINDRIEUX	T	CHANIAC Yohann	
26	CONJUX	T	POCHAT Nathalie	
27	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
28	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	ESTIEU Philippe	
29	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	POILLEUX Nicolas	
30	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	
31	ENTRELACS	T	DERIPPE Christophe	
32	ENTRELACS	T	EXERTIER Sandrine	
33	ENTRELACS	T	ROUSSEAU Pascale	
34	ENTRELACS	T	SCHMITT Nathalie	

35	GRESY-SUR-AIX	T	DARBON Lionel	
36	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	
37	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	
38	GRESY-SUR-AIX	T	TROQUIER Chrystel	
39	LA BIOLLE	T	NOVELLI Julie	
40	LA BIOLLE	T	BADIN Benoît	
41	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
42	LE BOURGET DU LAC	T	CHATILLON Anne	
43	LE BOURGET DU LAC	T	GUISSANT Franck	
44	LE BOURGET DU LAC	T	MERCAT Nicolas	
45	LE BOURGET DU LAC	T	MEUNIER Roland	
46	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
47	MERY	T	ROULET Stéphane	
48	MONTCEL	T	HUYNH Antoine	
49	MOTZ	T	CLERC Gérard	
50	MOUXY	T	MORET Jean-Paul	
51	MOUXY	T	WESTRELIN Fabienne	
52	ONTEX	T	CARRIER Christiane	
53	PUGNY-CHATENOD	T	CROUZEVALLE Bruno	
54	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	
55	SAINT OFFENGE	T	GRELLIER Jean-Marc	
56	SAINT OURS	T	ALLARD Louis	
57	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T	DILLENSCHNEIDER Gérard	
58	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
59	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
60	TRESSERVE	T	ROUSSEL Christian	Pouvoir de Klara RAVIER
61	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas	
62	VIONS	T	ARRAGAIN Manuel	
63	VIVIERS DU LAC	T	MONANGE Myriam	
64	VOGLANS	T	BERNON Martine	
65	VOGLANS	T	MERCIER Yves	

28 communes présentes

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Lac, légalement convoqués le 21 avril 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic. Un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse (60 points à l'ordre du jour) et les projets de délibérations était joint à la convocation.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 21 avril 2026 aux conseillers communautaires suppléants conformément à l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Anaïs HUSSON est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux.*

*Les réclamations contre les opérations électorales doivent être consignées au procès-verbal, sinon être déposées, à peine d'irrecevabilité, au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit l'élection, à la préfecture. Elles sont immédiatement adressées au préfet qui les fait enregistrer au greffe du tribunal administratif.*

*Les protestations peuvent également être déposées directement au greffe du tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex) dans le même délai. Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 102 Année : 2026

Exécutoire le : 29 AVR. 2026

Publiée / Notifiée le : 29 AVR. 2026

Visée le : 29 AVR. 2026

### COMMANDE PUBLIQUE

#### **Election des membres de la commission de délégation de service public (DSP) Transports urbains**

Le réseau de transports urbains est actuellement géré sur le territoire de Grand Lac en délégation de service public. La délégation de service public arrivera à échéance le 31 décembre 2028.

La commission de délégation de service public Transports urbains est composée du président de Grand Lac (ou de son représentant), président de droit de la Commission, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus en son sein par le conseil communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Cette commission a vocation à examiner les candidatures et les offres des entreprises, à éliminer le cas échéant les offres non conformes, à choisir l'offre économiquement la plus avantageuse ou de déclarer la consultation infructueuse.

Par délibération en date du 14 avril 2026, le conseil communautaire a fixé les modalités de dépôt des listes candidates à l'élection, conformément à l'article D. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-5, D. 1411-4 et D. 1411-5,

Vu la délibération n°89 du conseil communautaire du 14 avril 2026 fixant les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de délégation de service public Transports urbains,

Vu la liste reçue conformément à la délibération n°89 du conseil communautaire du 14 avril 2026 fixant les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public Transports urbains,

Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public Transports urbains annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Le Conseil de Communauté :

- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres titulaires de la commission de délégation de service public Transports urbains :
  - Olivier ROGNARD
  - Nicolas MERCAT
  - Jean-François BRAISSAND
  - Martine BERNON
  - Luce CLAVAL

- PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres suppléants de la commission de délégation de service public Transports urbains :

- Antoine HUYNH
- Gérard CLERC
- Myriam MONANGE
- Franck GUISSANT
- Hubert DELROISE

Aix-les-Bains, le 28 avril 2026

Le Président,  
Renard BERETTI



La secrétaire de séance,  
Anais HUSSON



- Délégués en exercice : 71
- Présents : 65
- Présents et représentés : 70
- Abstentions : 1
- Votants : 69
- Blancs : 7
- Nuls : 0
- Pour : 62
- Contre : 0

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 28 avril 2026 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

**PROCES VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES  
DE LA COMMISSION DSP TRANSPORTS URBAINS**

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 71

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant)

1	AIX-LES-BAINS	T	ANCAUX Christèle	
2	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
3	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	
4	AIX-LES-BAINS	T	BRUYERE Daniel	
5	AIX-LES-BAINS	T	CLAVAL Luce	
6	AIX-LES-BAINS	T	CONIGLIO Liliane	
7	AIX-LES-BAINS	T	DELROISE Hubert	Pouvoir de Marina FERRARI
8	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
9	AIX-LES-BAINS	T	GUIGUE Thibaut	
10	AIX-LES-BAINS	T	HUSSON Anaïs	
11	AIX-LES-BAINS	T	LEFAY Anne	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
12	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
13	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	
14	AIX-LES-BAINS	T	PAPOZ Julien	Départ après la 136 <sup>ème</sup> délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	
16	AIX-LES-BAINS	T	ROUPIOZ Claire	Pouvoir de Julien PAPOZ
17	AIX-LES-BAINS	T	TOMASI Pierre	Pouvoir de Christophe MOIROUD
18	AIX-LES-BAINS	T	VASQUEZ Christian	
19	AIX-LES-BAINS	T	VAIRYO Nicolas	
20	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	
21	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
23	CHANAZ	S	CORNETTI Valentin	
24	CHINDRIEUX	T	BARBIER Marie-Claire	
25	CHINDRIEUX	T	CHANIAK Yohann	
26	CONJUX	T	POCHAT Nathalie	
27	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
28	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	ESTIEU Philippe	
29	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	POILLEUX Nicolas	
30	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	
31	ENTRELACS	T	DERIPPE Christophe	
32	ENTRELACS	T	EXERTIER Sandrine	
33	ENTRELACS	T	ROUSSEAU Pascale	

34	ENTRELACS	T	SCHMITT Nathalie	
35	GRESY-SUR-AIX	T	DARBON Lionel	
36	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	
37	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	
38	GRESY-SUR-AIX	T	TROQUIER Chrystel	
39	LA BIOLLE	T	NOVELLI Julie	
40	LA BIOLLE	T	BADIN Benoît	
41	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
42	LE BOURGET DU LAC	T	CHATILLON Anne	
43	LE BOURGET DU LAC	T	GUISSANT Franck	
44	LE BOURGET DU LAC	T	MERCAT Nicolas	
45	LE BOURGET DU LAC	T	MEUNIER Roland	
46	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
47	MERY	T	ROULET Stéphane	
48	MONTCEL	T	HUYNH Antoine	
49	MOTZ	T	CLERC Gérard	
50	MOUXY	T	MORET Jean-Paul	
51	MOUXY	T	WESTRELIN Fabienne	
52	ONTEX	T	CARRIER Christiane	
53	PUGNY-CHATENOD	T	CROUZEVALLE Bruno	
54	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	
55	SAINT OFFENGE	T	GRELLIER Jean-Marc	
56	SAINT OURS	T	ALLARD Louis	
57	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T	DILLENSCHNEIDER Gérard	
58	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
59	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
60	TRESSERVE	T	ROUSSEL Christian	Pouvoir de Klara RAVIER
61	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas	
62	VIONS	T	ARRAGAIN Manuel	
63	VIVIERS DU LAC	T	MONANGE Myriam	
64	VOGLANS	T	BERNON Martine	
65	VOGLANS	T	MERCIER Yves	

28 communes présentes

## ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DSP TRANSPORTS URBAINS DE GRAND LAC

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de DSP Transports de Grand Lac, Communauté d'agglomération, au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une liste a été reçue le 27 avril 2026, conformément à la délibération du 14 avril 2026 fixant les modalités de dépôt des listes pour la commission DSP Transports.

Une liste est donc candidate :

<u>Liste 1</u>	<u>Titulaires :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Olivier ROGNARD</li><li>- Nicolas MERCAT</li><li>- Jean-François BRAISSAND</li><li>- Martine BERNON</li><li>- Luce CLAVAL</li></ul> <u>Suppléants :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Antoine HUYNH</li><li>- Gérard CLERC</li><li>- Myriam MONANGE</li><li>- Franck GUISSANT</li><li>- Hubert DELROISE</li></ul>
----------------	---

Le bureau de vote était composé de :

- Renaud BERETTI, Président
- Claire ROUPIOZ, Assesseur
- Florian MAITRE, Assesseur

Un boîtier de vote électronique, conforme aux recommandations émises par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, est transmis à chaque conseiller communautaire. Les conseillers communautaires porteurs de pouvoirs disposent des boîtiers de vote électronique des élus qu'ils représentent.

Il est procédé au vote.

Le scrutin clos, les résultats sont les suivants :

- PRESENTS ET REPRESENTES : 70
- ABSTENTIONS : 1
- VOTANTS : 69
- VOTES BLANCS : 7
- VOTES NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMÉS : 62

<b>LISTE CANDIDATE :</b>	<b>SUFFRAGES :</b>
Liste 1	62

À l'issue du scrutin, sont déclarés élus membres de la commission DSP Transports :

<b><u>Titulaires</u></b>	Olivier ROGNARD
	Nicolas MERCAT
	Jean-François BRAISSAND
	Martine BERNON
	Luce CLAVAL
<b><u>Suppléants</u></b>	Antoine HUYNH
	Gérard CLERC
	Myriam MONANGE
	Franck GUISSANT
	Hubert DELROISE

**OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS**

.....

.....

.....

.....

## CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 28 avril 2026 à 19h50 a été, après lecture, signé par le Président, les assesseurs et le secrétaire de séance.

Certifié conforme le 28 avril 2026,

Le Président,  
Monsieur Renaud BERETTI



Madame Claire ROUPIOZ

Les assesseurs,

Monsieur Florian MAITRE

La secrétaire de séance,  
Anaïs HUSSON

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délibération 2026-102 : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public Transports urbains

---

**Date de transmission de l'acte :** 29/04/2026

**Date de réception de l'accusé de réception :** 29/04/2026

---

**Numéro de l'acte :** d5818 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20260428-d5818-DE

---

**Date de décision :** 28/04/2026

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.2. Délégation de service public  
1.2.1. Délibérations  
1.2.1.1. Désignation commission de DSP